REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 06 octobre 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 15 Absents : 7

Votants: 16(15 votants et 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la

présente délibération :

DELIBERATION N° 2015-77(GMT)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille quinze et le 20 octobre le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Sophie BALASSE, Evelyne FAURE (représentant Monsieur AUBERT), Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER.

Messieurs Jean ARNAUD, Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Marcel CHAIX (représentant Monsieur MARTELLINI), Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS (ayant reçu pouvoir de Madame BAGARRY), Christian LOGIER, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s:

Mesdames Delphine BAGARRY (ayant donné pouvoir à monsieur LAURENS), Clotilde BERK, Stéphanie COLOMBERO (suppléante de Monsieur GAY), Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Brigitte REYNAUD, Geneviève PRIMITERRA (suppléante de Madame FONTAINE-DOMEIZEL), Messieurs Roland AUBERT, Robert GAY, Patrick MARTELLINI (représenté par Monsieur CHAIX), Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN, Jacques BRES (suppléant de Madame BERKI), Roger MASSE (suppléant de Madame REYNAUD), Serge CAREL (suppléant de Monsieur SAUVAN).

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Apurement de l'actif

Monsieur SARDELLA expose:

En vue de l'apurement de l'actif, je vous propose de sortir des comptes les véhicules figurant dans le tableau annexé au présent rapport.

Ces véhicules seront vendus aux enchères par l'intermédiaire du commissaire-priseur que le service a retenu dans le cadre d'un marché public et d'une convention de mandat.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration accepte leur sortie des comptes, je vous demande d'autoriser le Président à les sortir de l'inventaire après leur vente ou leur cession.

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration a approuvé ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du CASDIS

Claude FIAERT

Apurement d'actif du 20 octobre 2015

AFFECTATION	ТҮРЕ	IMMATRICULATION	DATE 1 ^{ère} MISE EN CIRCULATION	NUMERO DE SERIE	MARQUE	NUMERO INVENTAIRE	VALEUR RESIDUELLE
DIGNE les BAINS Réserve	VSAV	2012 ME 04	08/03/1999	ZFA23000005635581	FIAT	19990046	0 €
ESPARRON de VERDON	۸۲	2077 MJ 04	29/06/2001	VF33CNFUB82071301	PEUGEOT	200600139	99'.∕9€
SISTERON	VSAV	5734 MH 04	21/02/2001	ZFA23000005998888	FIAT	20200026	0€
SISTERON Réserve	VSAV	2011 ME 04	08/03/1999	ZFA23000005635665	FIAT	19980060	90
SISTERON Réserve	VSAV	336 ML 04	18/06/2002	VF1FDCMH525742687	RENAULT	20210391	
DDSIS	VSAV	3867 MD 04	03/09/1998	VF1FDCCL516348418	RENAULT	19980021	90€
ALLOS Réserve compagnie	VSAV	5732 MH 04	21/02/2001	ZFA23000005998835	FIAT	20200025	9 O €
DDSIS	RSR	1462 MJ 04	19/06/2001	VNCEO75SFYV000228	RENAULT	20210322	€
DDSIS	RSR	8720 ME 04	04/08/1999	VH7MNF749J0300215	SULLAIR	19990044	90

